

Animateur(trice)

Responsabilités

Nature du travail

Un(e) animateur(trice) est responsable de planifier et de mener à terme des activités culturelles, artistiques, sportives ou scientifiques offertes dans un établissement touristique. Il(elle) participe à procurer aux visiteurs(euses) une expérience enrichissante qui leur permet d'en apprendre sur un thème ou de parfaire une activité qu'ils(elles) aiment déjà ou désirent essayer.

Quelques exemples de tâches

- Organiser une activité récréative déjà existante ou en créer une nouvelle
- Veiller à la logistique de l'activité : lieu, matériel, déroulement
- Animer l'activité
- Veiller à la sécurité des participants et à leur confort
- Clôturer l'activité et compléter les rapports

Pour consulter la description de tâches détaillée [Animateur](#)

« ÊTRE ANIMATEUR PERMET DE FAIRE VIVRE
DES EXPÉRIENCES UNIQUES ET DE CRÉER
DES SOUVENIRS HEUREUX AUX FAMILLES,
AUX INDIVIDUS AVEC LESQUELS ON TRAVAILLE ».

Jessy Pelletier, animateur

Compétences et traits de personnalité requis



Il faut aimer :

- Organiser des activités
- Partager ses savoirs et savoir-faire
- Animer des groupes



Il faut démontrer :

- De la pédagogie
- De la patience
- De l'entregent



Il faut être :

- Passionné(e) par un sujet ou une discipline (sport, artisanat, etc.)
- Minimalelement bilingue
- Un(e) bon(ne) communicateur(trice)



Pourquoi choisir d'exercer ce métier ?

Partage

Transmettre sa passion dans un environnement ludique où expérimentation rime avec plaisir !

Rencontre

Vous ferez connaissance avec des voyageurs(euses) qui sont présents(es) pour apprendre et s'amuser !

Reconnaissance

Vous serez témoin de l'appréciation des participants et constaterez l'évolution de leur apprentissage !

Expérience

Vous ferez vivre des expériences et en vivrez vous-même de nouvelles en fonction des groupes et de leur profil !

Autonomie

Vous serez maître d'oeuvre de votre activité et vous pourrez vous renouveler en fonction des demandes !

Conditions de travail



Salaire horaire :

Entre 12 \$/heure et 24 \$/heure¹



Statut d'emploi :

Temps plein ou temps partiel
et souvent contractuel



Horaire :

Varié, de jour, soir et fin de semaine,
dépendamment de la demande
et du lieu de travail



Saisonnalité :

Emploi souvent saisonnier
dans les établissements de loisirs
et divertissements
(moins de 40 semaines par année)



Environnement :

- À l'intérieur ou à l'extérieur
- En grand groupe ou petit groupe

Lieux de travail

- Hôtels, motels, auberges et campings
- Centres de villégiature
- Musées
- Parcs naturels
- Stations de ski
- Parcs d'attractions
- Zoos

Prérequis

Expérience

- Aucune expérience requise outre celle de maîtriser le sujet ou la pratique de l'activité.

Programmes d'études possibles

- [Techniques de gestion et d'intervention en loisir](#)
ou toute autre formation en lien avec l'activité à animer

Atout

- Détenir de l'expérience ou une formation en animation de groupe

Options de carrière

Pour parvenir à ce métier, vous pourriez commencer par être

- Opérateur(trice)/préposé(e) aux sports, aux loisirs et dans les parcs d'attractions

Une fois animateur(trice), vous pouvez progresser vers ces professions

- [Superviseur\(e\) de l'animation](#)
- Directeur(trice) de l'animation

Vous pourriez aussi être tenté(e) par ces professions connexes

- [Guide touristique](#)
- [Guide en plein air](#)
- [Guide interprète](#)

« LE PREMIER DÉFI, C'EST LES GENS. ON DOIT ÊTRE CAPABLE DE BIEN CONNECTER AVEC EUX. ON DOIT POUVOIR LES FAIRE EMBARQUER, FAIRE EN SORTE QU'ILS AIMENT LES ACTIVITÉS. ENSUITE, IL FAUT BIEN COORDONNER TOUTES LES ACTIVITÉS ET S'AVOIR S'ADAPTER AVEC LES INDIVIDUS, LES GROUPES. »

Jessy Pelletier, animateur

1. Guide des salaires selon les professions au Québec, Emploi-Québec, Adaptée de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada 2016, Éditions 2017.